

**MESSAGE DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS  
A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS  
DE LA FEMME**

La 159<sup>ème</sup> édition de la Journée internationale de la Femme est célébrée cette année sous le thème : « ***L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable*** ». A l'échelle universelle, ce thème interpelle quant à l'impact du changement climatique sur les conditions d'existence des femmes et des filles, ainsi que sur la prise en compte de leurs contributions dans les actions de lutte et d'adaptation. Au Burkina Faso, ce thème prend un relief particulier en raison de la fragilité du pays aux changements climatiques qui limitent l'accès des femmes et des filles, à des ressources productives comme moyen de subsistance.

La commémoration de la présente journée intervient dans un contexte de forte dégradation du climat sécuritaire. On assiste notamment à une hausse des déplacements de populations du fait des attaques terroristes. Au 31 janvier 2022, le nombre de personnes déplacées internes s'élevait à 1 741 655, composé en majorité de femmes et d'enfants. La situation sécuritaire dans les régions de l'Est, du Centre-Nord, du Nord et du Sahel, essentiellement, rend difficile l'accès des populations aux ressources naturelles. En outre, les difficultés d'approvisionnement en vivres et en produits de première nécessité de ces localités, laissent craindre une exacerbation de la crise humanitaire. Cette situation oblige les femmes et les filles à s'aventurer dans les végétations environnantes à la recherche de vivres, les exposant davantage à de graves dangers, tels que les engins explosifs improvisés et les violences sexuelles.

La commémoration de la journée de la femme se tient également au moment où le Burkina Faso s'est engagé dans une période de transition après les événements de janvier 2022. Un des engagements forts du nouvel exécutif est l'amélioration de la sécurité et le retour des populations déplacées dans leurs

localités d'origine. La Commission tient à rappeler la nécessaire implication des femmes à tous les échelons dans la conduite de ce processus. Au lendemain de l'annonce du premier Gouvernement de la transition, la Commission note que celui-ci compte 6 femmes sur 25 ministres, soit un ratio de 24%.

En vue de donner du sens au thème de la présente commémoration, la Commission invite l'État :

- à renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire et à garantir à toutes l'accès aux ressources ;
- à prendre toutes les dispositions pour garantir aux populations notamment déplacées internes l'accès à de meilleures conditions sanitaires, alimentaires et environnementales ;
- à assurer une représentation conséquente des femmes dans tous les organes de la transition en imposant un quota aux différentes composantes.

Fait à Ouagadougou, le 7 mars 2022

Pour la Commission



**Kalifa Yemboado Rodrigue NAMOANO**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*